

Etude sur l'utilisation du CIR par les entreprises du numérique

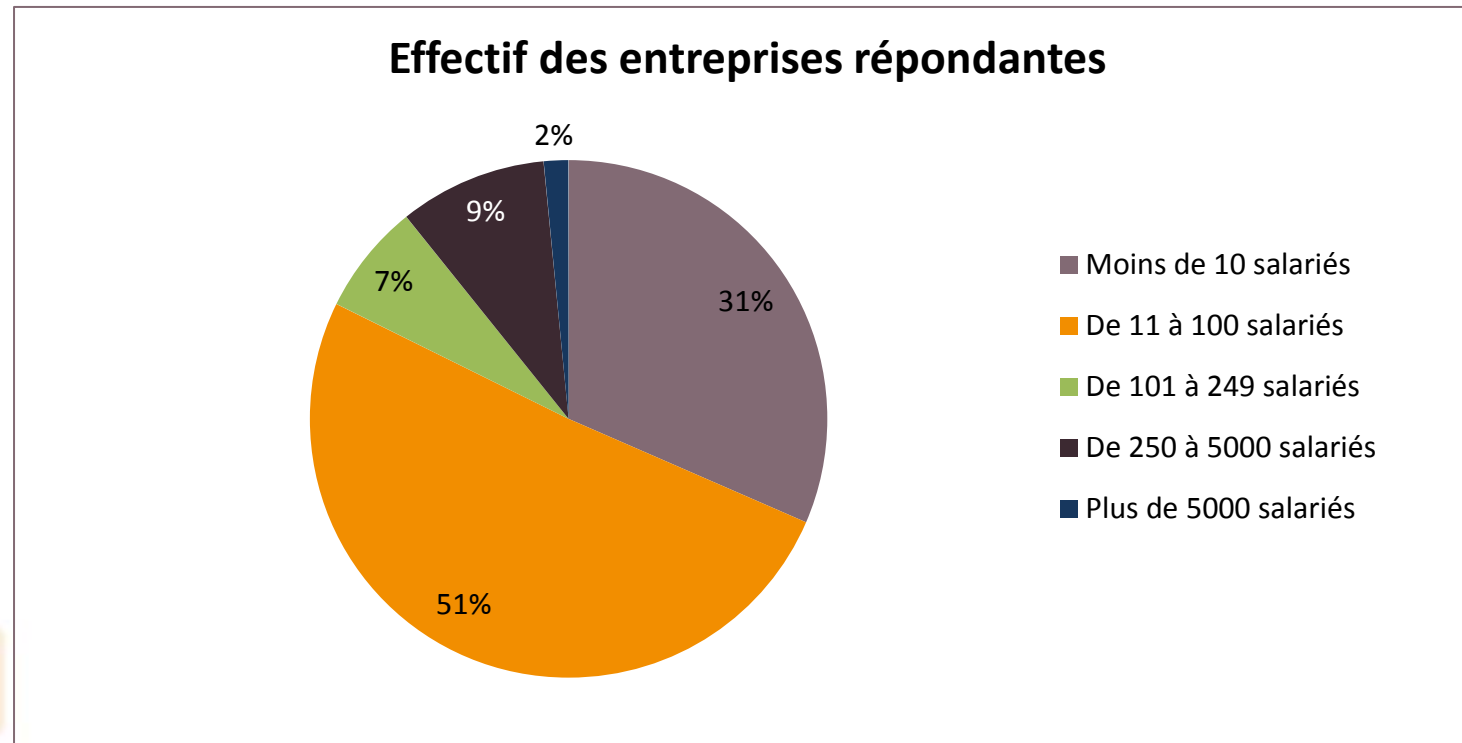
Le CIR : levier de développement pour les entreprises du numérique !

*Sogedev – AFDEL
Juin 2015*

Méthodologie

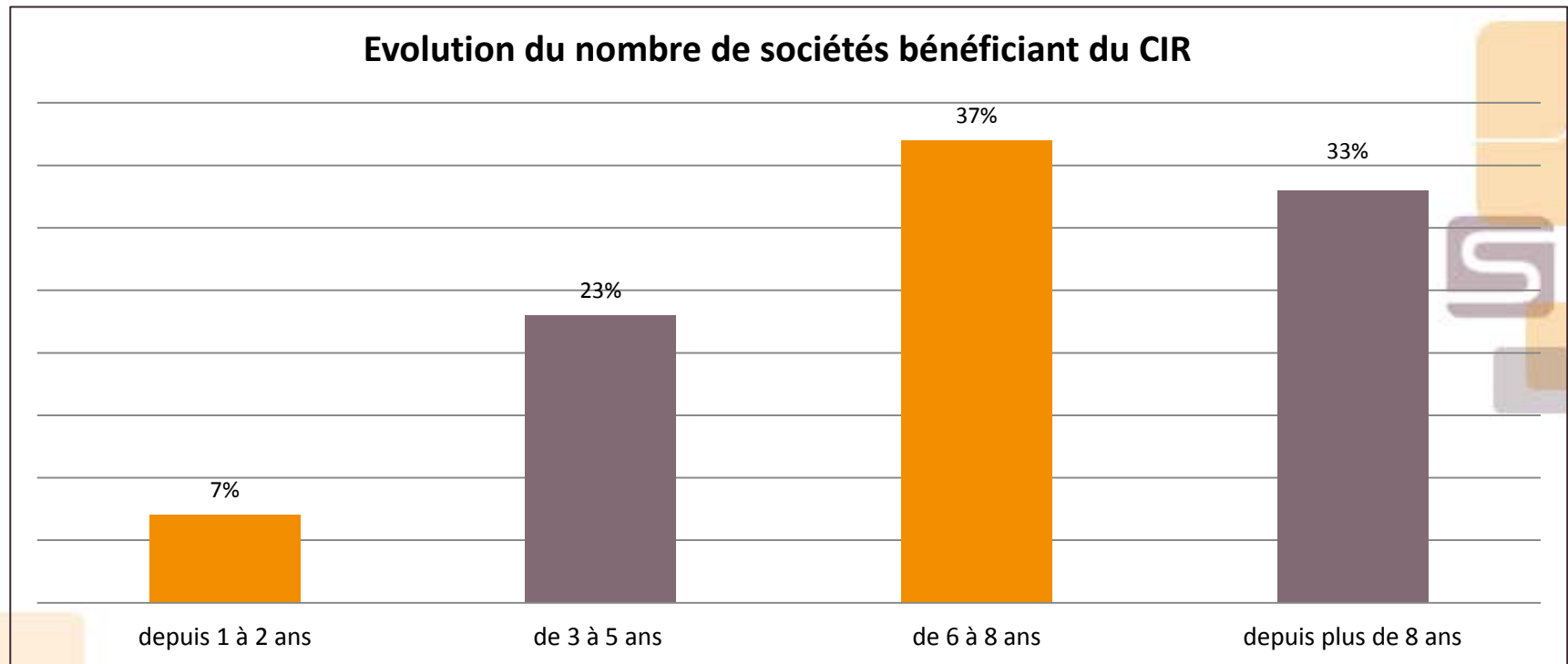
- » **Enquête visant à obtenir des retours d'expérience sur le CIR, menée par l'AFDEL et Sogedev,**
- » **Questionnaire transmis à 795 PME innovantes issues du secteur de l'édition de logiciels et services internet,**
- » **135 entreprises répondantes,**
- » **Période : du 24 mars au 2 avril 2015.**

Profil des répondants



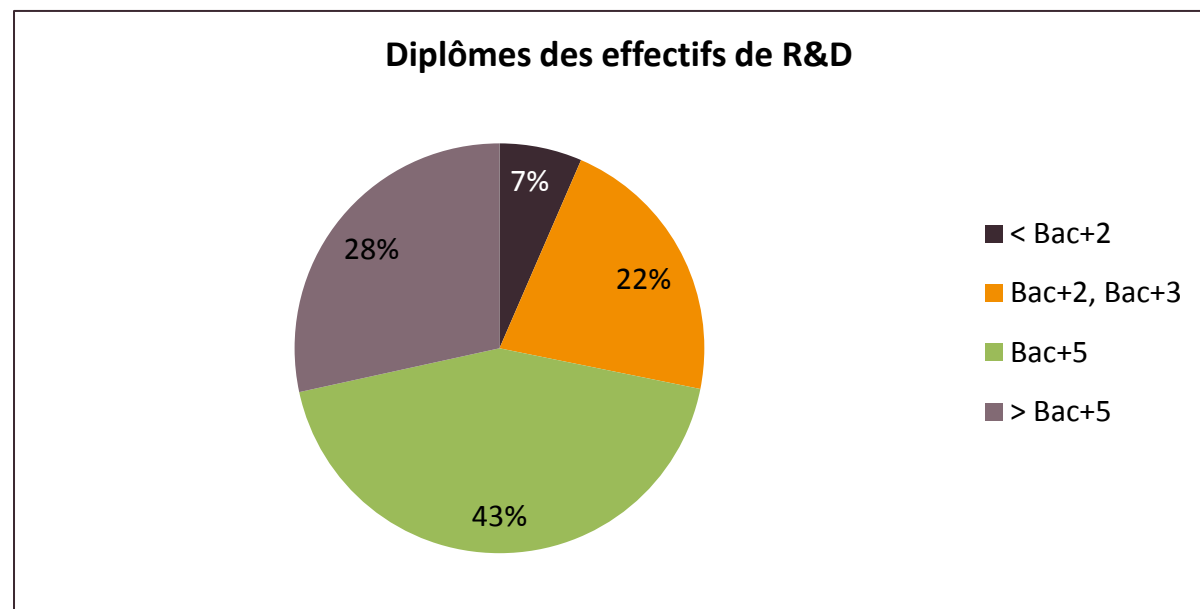
- » **89% des répondants sont des PME.**
- » **Cet échantillonnage est représentatif du tissu économique français et du profil des bénéficiaires du CIR (en 2013, 89% des bénéficiaires du CIR étaient des PME).**

Des PME coutumières du CIR



- » Les 2/3 des répondants bénéficient du CIR depuis 6 ans et plus : bonne connaissance du dispositif pour les bénéficiaires.
- » Le nombre de bénéficiaires du CIR - de 3 à 5 ans et ceux de 6 à 8 ans - a augmenté de 60%, passant de 23% à 37%. C'est à cette période que le CIR a profondément été réformé afin de le rendre plus accessible et simple d'utilisation pour les déclarants.

Un personnel de R&D qualifié



- » S'agissant des effectifs consacrés à la R&D, **près des ¾ des répondants emploient plus de 5 personnes** dans leurs équipes de R&D.
- » Parmi ces effectifs, **72% ont - au minimum - un diplôme > à Bac+5.**

Investissements en R&D des répondants

» Rappel :

- > le montant du CIR peut être doublé pour les frais de personnel relatifs à l'embauche d'un jeune docteur dans ses équipes de R&D.

27% des interrogés affirment que cette mesure les a incités à recruter des jeunes docteurs.

- ## » Afin de rester compétitif dans un monde concurrentiel de plus en plus dense, **les PME innovantes misent sur le recrutement de personnels qualifiés** pour développer de nouveaux projets et produits innovants.

» Une remise en cause significative du CIR aurait un impact sur :

- > l'emploi pour **24%** des répondants,
- > la compétitivité pour **23%** des répondants,
- > les investissements en R&D pour **24%** des répondants.

Investissements en R&D des répondants

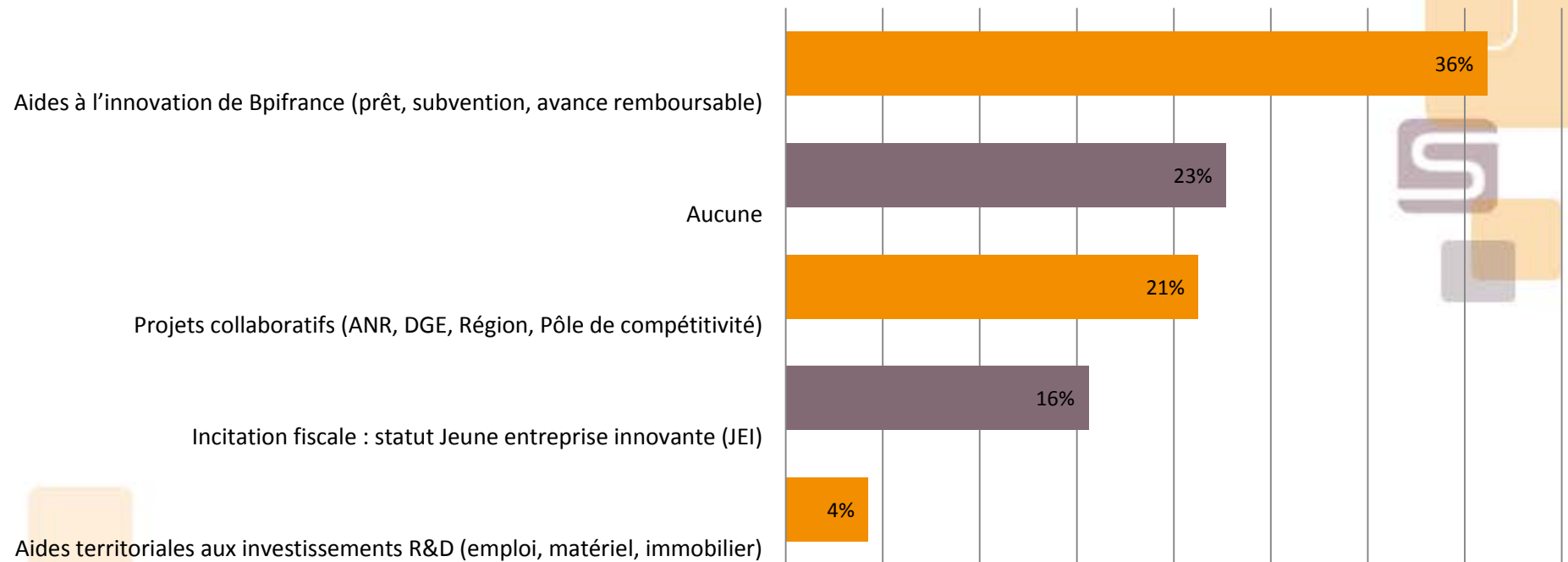
59% des interrogés affirment déclarer entre 50.000 € et 200.000 € de CIR.

95% des répondants considèrent le CIR comme un levier important de croissance.

Pour **80%** des interrogés, leurs activités de R&D sont mises en place en France exclusivement.

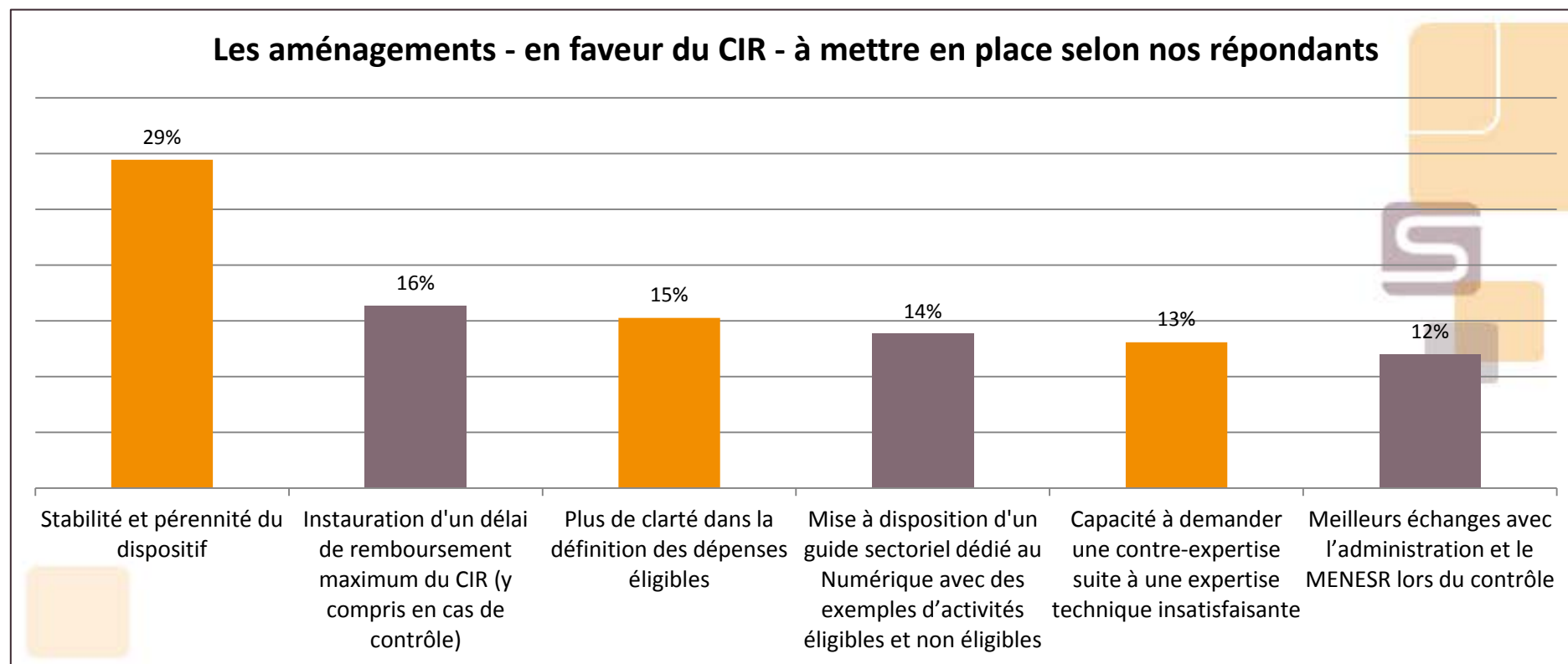
Les aides à l'innovation

Les aides en faveur des projets de R&D et innovation des répondants



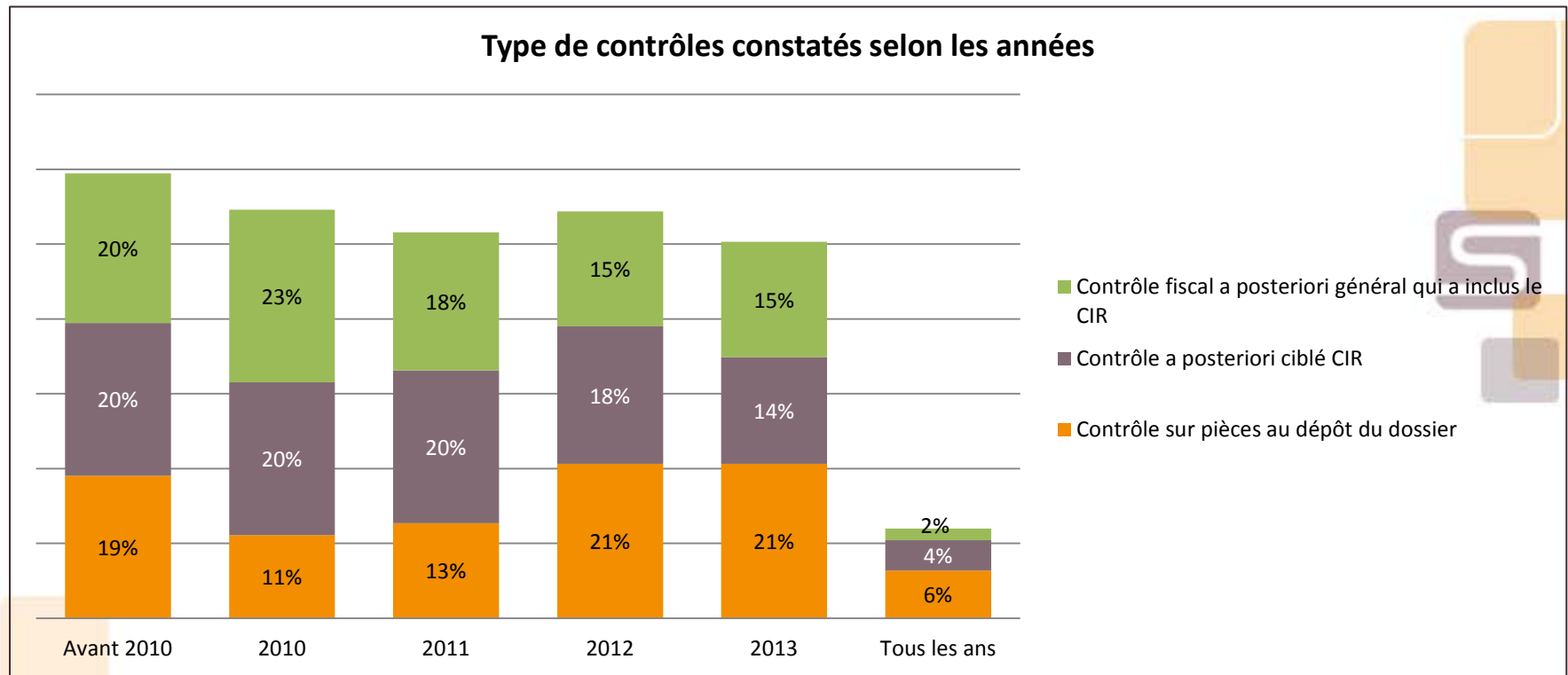
- » En parallèle du CIR, **plus d'1/3 des interrogés bénéficient également des aides de Bpifrance** en faveur de leurs projets innovants,
- » **21% des répondants ont déjà mené des projets collaboratifs** tels que ceux de **l'ANR, des régions ou de pôles de compétitivité.**

La gestion du CIR dans les entreprises du numérique



- » La **stabilité** et la **pérennité du CIR** sont, de loin, les premiers souhaits des interrogés pour en bénéficier sereinement,
- » L'instauration d'un **délai maximum de remboursement du CIR**, y compris en cas de contrôle serait également une décision à prendre selon les répondants,
- » Suivie d'une plus grand clarté dans la définition des dépenses éligibles.

Le contrôle fiscal sur le CIR



- » En 2013, 50% des répondants affirment avoir été contrôlés (**tous types confondus : a posteriori général, a posteriori ciblé, contrôle sur pièces au dépôt**)
- » **Pas d'augmentation globale des contrôles fiscaux (tous types confondus),**
- » **Mais entre 2010 et 2013, le nombre de contrôles sur pièces au dépôt du dossier CIR a augmenté (en corrélation avec la hausse du nombre de déclarants du CIR).**

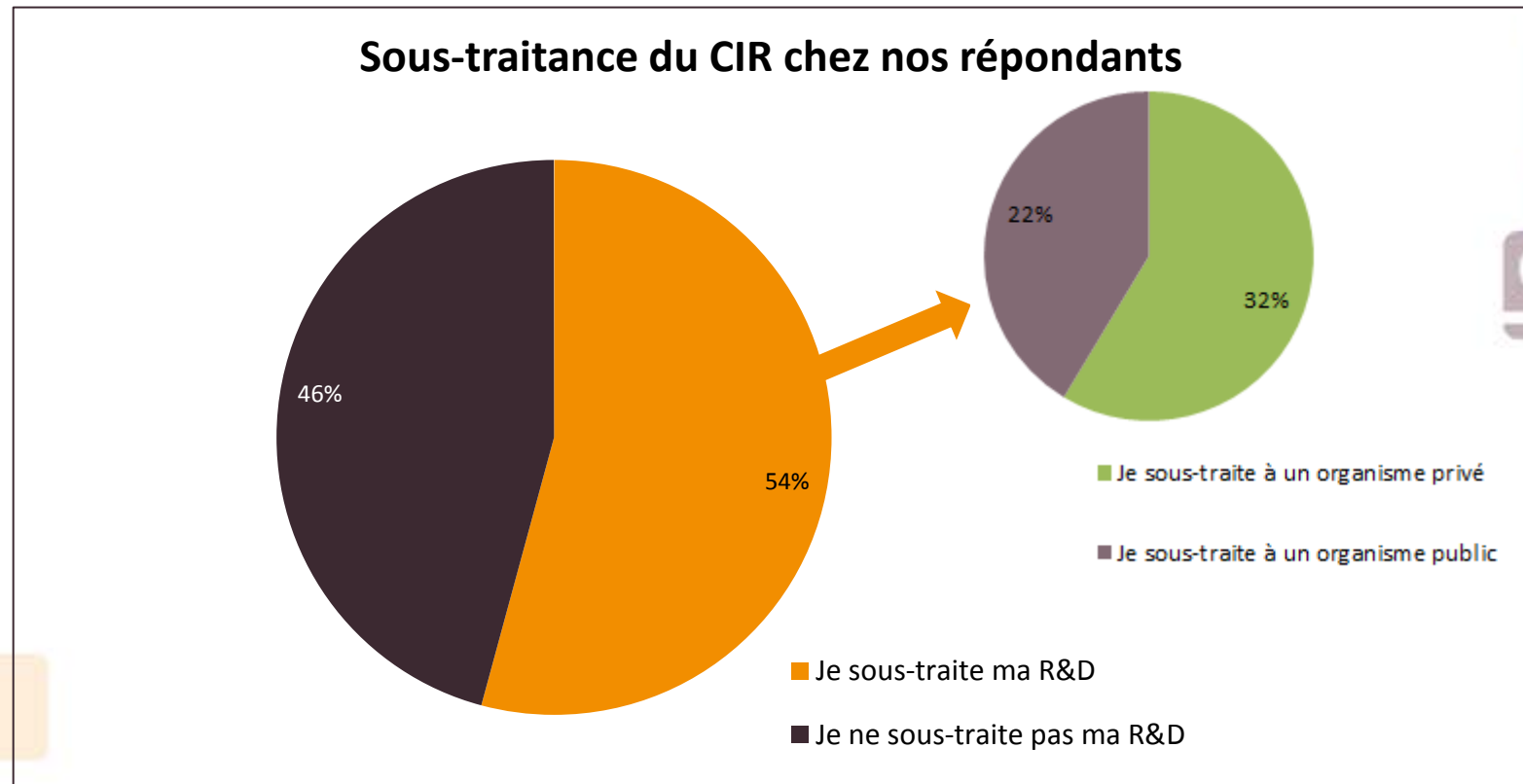
Le contrôle fiscal sur le CIR

27% des répondants affirment avoir subi un litige lors du contrôle fiscal.

La cause principale du contentieux concerne l'inéligibilité totale ou partielle des travaux déclarés

Près d'1/3 des répondants affirment avoir eu un redressement d'au moins 20% de la part de CIR déclarée...

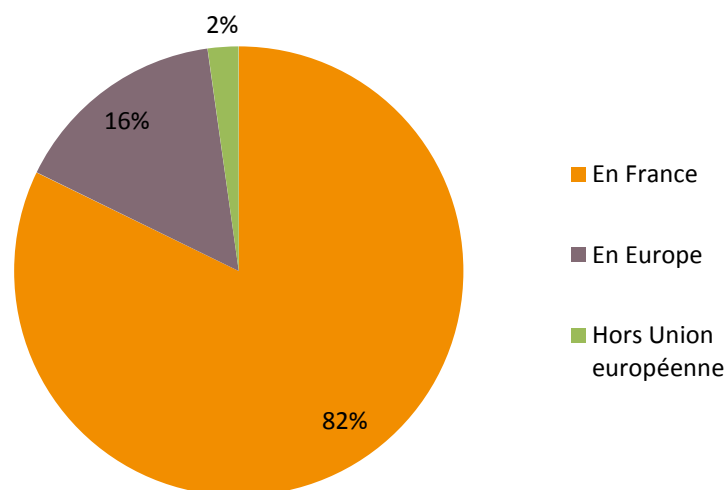
Le CIR et la sous-traitance



- » **54% des entreprises répondantes sous-traitent leurs travaux de R&D** soit à des organismes publics (à 32%), soit à d'autres entreprises privées (à 22%).
- » **L'agrément CIR est un élément déterminant pour près de 70%** des interrogés dans le choix de leurs prestataires.

Le CIR et la sous-traitance

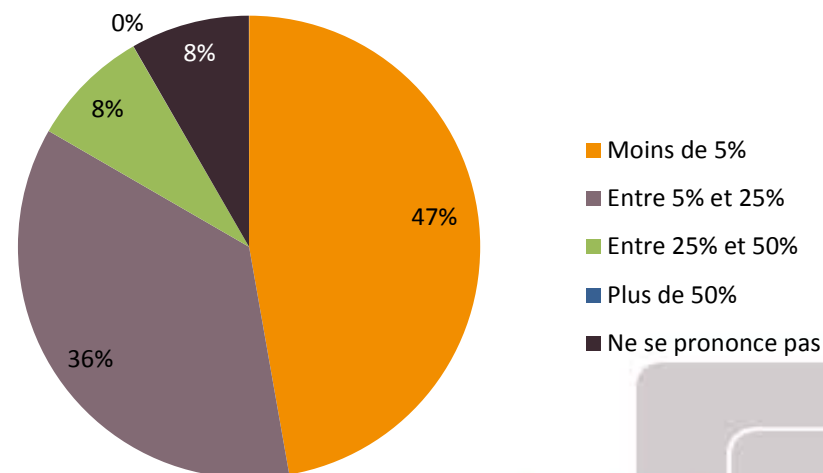
Localisation géographique des prestataires des répondants



- » Seulement 18% des interrogés affirment faire appel à des prestataires étrangers (Union européenne et reste du monde)

- » Pour près de la moitié des répondants, cette sous-traitance internationale représente moins de 5% de leur assiette de CIR.

Poids de la sous-traitance internationale dans l'assiette de CIR des répondants



Conclusions

- » **Les entreprises du secteur de l'édition et de l'internet connaissent bien le dispositif du CIR et ses enjeux.**
- » **C'est un dispositif essentiel qui favorise le développement des PME, l'emploi et la sous-traitance en France,**
- » **On note également que les aides de Bpifrance sont bien utilisées par ces entreprises innovantes, tout comme le statut JEI.**
- » **S'agissant des contrôles, le secteur du numérique n'est pas épargné. Il faut donc le rendre encore plus sécurisé pour que les bénéficiaires actuels ne soient pas déstabilisés par des contrôles fiscaux et que de nouvelles entreprises, encore frileuses, décident finalement d'en bénéficier.**